

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) (prénom et nom) **Madame BAUDETTE Camille**

représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences

(raison sociale du dispensateur de formation ou de l'employeur en cas de formation interne),

Formation Professionnelle - Sécurité

atteste que :

~~Mme~~ **M.** (nom et prénom du bénéficiaire) **PINOTTE Bernard**

salarié(e) de l'entreprise (raison sociale) **LIP REIMS – 8, rue Jules Meline – 51430 BEZANNES**

a suivi l'action (intitulé) **Formation CACES® B1 R482**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

☒ action de formation ¹

☐ bilan de compétences

☐ action de VAE

☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du **01/06/2026** au **02/06/2026** (dates)

pour une durée de **14 heures** (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés)².

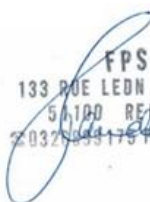
Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : **REIMS**

Le : **09/06/2026**

Cachet et signature du responsable du dispensateur de
formation

Mme BAUDETTE Camille – Directrice


FPS
133 RUE LEON FAUCHER
51100 REIMS
0326911540326910273

1 Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

2 Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.